

Rythmes scolaires à Paris : une seule boussole, l'intérêt supérieur de l'enfant

Le débat sur les rythmes scolaires est relancé à Paris dans un contexte où les questions de protection de l'enfance occupent légitimement une place centrale. Les dysfonctionnements et violences inacceptables révélés ces derniers mois dans le périscolaire appellent des réponses fortes : mieux recruter, mieux former, mieux encadrer, renforcer les contrôles et améliorer la coopération entre tous les adultes qui accompagnent les enfants sur l'ensemble des temps de l'école.

Ne nous trompons donc pas de débat. Les difficultés du périscolaire ne sont pas nées de la semaine de quatre jours et demi ; elles ne disparaîtront pas avec la semaine de quatre jours. Changer le nombre de jours d'école sans agir sur les véritables causes des dysfonctionnements reviendrait à répondre à un problème réel par une fausse solution.

Pour décider de l'organisation des temps de l'école, une seule question doit compter : **quel est le meilleur choix pour les enfants ?**

Sur ce point, les connaissances scientifiques disponibles sont claires. Concentrer vingt-quatre heures d'enseignement sur quatre jours alourdit les journées, augmente la fatigue et crée une rupture au milieu de la semaine. C'est aussi accroître les inégalités : lorsque l'école se termine tôt, certains enfants bénéficient d'activités culturelles et sportives ; d'autres en sont privés. **Les enfants n'ont pas besoin de journées plus longues. Ils ont besoin de journées mieux équilibrées, avec des repères et une continuité éducative.** Dans les pays de l'OCDE, la semaine de quatre jours constitue d'ailleurs une exception, c'est la semaine de cinq jours qui est de très loin la norme.

C'est précisément le sens des conclusions de **la Convention citoyenne nationale sur les temps de l'enfant**. Après plusieurs mois de travaux, d'auditions d'experts et de débats, **elle a adopté à plus de 82 % une proposition en faveur d'une semaine de cinq jours**, estimant qu'elle respecte mieux les rythmes biologiques des enfants, favorise les apprentissages et contribue à réduire les inégalités.

La Convention citoyenne sur la protection et les temps de l'enfant à l'école de la Ville de Paris a formulé de nombreuses propositions que nous partageons, notamment pour renforcer la sécurité et la qualité du périscolaire et mieux articuler les différents temps de l'enfant avec le temps scolaire. Mais sur l'organisation de la semaine aucun consensus ne s'est dégagé et plusieurs scénarios ont été proposés au débat.

Au fil des réformes, nous sommes progressivement passés d'une semaine de cinq jours à une semaine de quatre jours, alors même que la société demande toujours davantage à l'école. Au total, c'est l'équivalent d'une année d'enseignement qui a disparu de la scolarité élémentaire. À Paris, la semaine de quatre jours n'a d'ailleurs existé que durant cinq années, entre 2008 et 2013. **Elle ne constitue donc ni une tradition, ni un retour à un prétendu « âge d'or » de l'école.**

Cela ne signifie pas que l'organisation parisienne actuelle doive rester inchangée. Elle doit être améliorée : des horaires plus réguliers, des journées mieux équilibrées, un périscolaire de qualité, des équipes plus stables et une coopération renforcée entre l'école, les familles, les associations et les services municipaux. Cette organisation doit aussi permettre à chaque enfant d'accéder à la culture, au sport et à des activités éducatives de qualité, quel que soit son quartier ou les ressources de sa famille. Les temps de l'enfant doivent être pensés ensemble, le temps périscolaire avec le temps scolaire, et non comme une succession de séquences, trop morcelées, sans lien entre elles.

Cette ambition ne pourra réussir sans un investissement à la hauteur des enjeux. La Ville de Paris a engagé une revalorisation ambitieuse des métiers du périscolaire, notamment avec la création progressive des fonctions de directeur·trice du périscolaire. Cette dynamique doit désormais trouver son prolongement du côté de l'Éducation nationale, avec une véritable revalorisation du métier d'enseignant·e, de sa rémunération et de son attractivité. Elle suppose également de préserver les décharges des directrices et directeurs d'école parisiens, qui sont indispensables pour accompagner les équipes et entretenir un dialogue de qualité avec les familles.

Revenir à quatre jours serait une mauvaise réponse. Ce choix ferait peser davantage d'apprentissages sur des journées déjà longues et ne réglerait aucune des difficultés de fond rencontrées par le périscolaire. Surtout, réduire le nombre de jours d'école n'apporte, en soi, aucune garantie supplémentaire pour la sécurité des enfants.

La Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement, la FCPE Paris et le CDAFAL de Paris appellent donc à écarter cette option. Paris doit utiliser les prochains mois pour construire une organisation plus protectrice et plus ambitieuse, en associant les enfants et l'ensemble de la communauté éducative.

Les contraintes budgétaires, institutionnelles ou professionnelles sont réelles. Elles ne peuvent cependant pas primer sur les besoins des enfants. **En matière de rythmes scolaires, une seule boussole doit guider la décision publique : l'intérêt supérieur de l'enfant.**

FCPE Paris
Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement
CDAFAL de Paris
Association de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Pour poursuivre le débat, nous vous invitons à un grand débat public le 5 novembre à 19h à l'INSPE de Paris. Informations sur les sites des organisations signataires.